



Les Vertes Années  
Maison de Retraite - Wignehies

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE VIE SOCIALE  
DU MARDI 21 JUIN 2016**

**MEMBRES PRESENTS :**

M. PELLETIER Philippe, Directeur de l'Etablissement

Représentants des résidents :

Mme HUGUIER Jacqueline, Présidente du Conseil de Vie Sociale  
Mme RENARD Georgette

Représentants des familles :

Mme GUIBAL Françoise  
M. VERNIEST Jean-Marie  
M. JANOT Etienne

Membre du personnel :

Mme MENNE Sabine, Cadre de santé

**MEMBRES EXCUSES :**

Représentant des résidents :

M. BOURLEAU Claude,

Représentant du Conseil d'Administration :

Madame MAHUT Pascale, Représentante de la commune

Représentant du personnel :

Mme ROUSSEAU Anémone, Infirmière

Quorum atteint, Mme HUGUIER ouvre la séance à 15h40.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 AVRIL 2016**

Les membres du CVS valident le compte rendu précédent à l'unanimité

**BUDGET EXECUTOIRE 2016**

M. PELLETIER explique que l'EHPAD obtient son budget de fonctionnement au travers des enveloppes budgétaires allouées par le Conseil Départemental (budget hébergement + dépendance) et l'ARS (budget soins).

Le budget exécutoire pour 2016 est donc de :

- Budget Hébergement 2016 : 1 535 298.00 €
- Budget Dépendance 2016 : 388 555.00 €
- Budget Soins 2016 : 1 080 559.63 €

Soit un montant total en charges d'exploitations de : 3 004 412.63 €

Et un montant total en produits d'exploitations de : 3 004 412.63 €

Au niveau des dépenses de fonctionnement, les répartitions par groupe et section tarifaire s'établissent comme suit :

	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS
GRUPE 1	370 000.00 €	29 375.00 €	64 505.35 €
GRUPE 2	824 000.00 €	350 377.00 €	987 751.41 €
GRUPE 3	341 298.00 €	8 803.00 €	28 302.87 €

Au niveau des produits de fonctionnement, les répartitions par groupe et section tarifaire s'établissent comme suit :

	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS
GRUPE 1	1 515 298.00 €	384 255.00 €	1 017 385.00 €
GRUPE 2	20 000.00 €	4 300.00 €	/
RESULTAT A INCORPORER	/	/	63 174.63 €

Pour un montant en section d'investissement :

Emplois : 301 918.15 €

Ressources : 301 918.15 €

Le budget Hébergement est à surveiller. L'établissement reste sous doté en budget Dépendance. Le budget Soins est confortable, notamment grâce au travail mené par une partie du personnel en amont de la coupe AGIR et Pathos.

Les membres émettent un avis favorable sur le budget exécutoire 2016.

M. VERNIEST interroge M. PELLETIER concernant un partenariat possible avec les maisons de santé ouvertes prochainement (Fourmies et Trélon).

Mme MENNE rappelle que le quota d'infirmières est atteint au sein de l'établissement et insiste sur le fait que le choix du médecin traitant revient toujours au résident. Mme MENNE continue en soulignant le fait que l'activité avec certains médecins reste compliquée et qu'un partenariat serait une solution.

M. PELLETIER précise que ces maisons médicales doivent suppléer la désertification médicale et que les médecins risquent d'être déjà très sollicités.

#### **RESERVES D'INVESTISSEMENT 10682**

M. PELLETIER propose de placer en réserves d'investissement la somme de 100 000 € (63 174.63 € d'excédent + 36 825.37 € afin d'établir un compte rond). Cette réserve permettra de minimiser l'emprunt nécessaire au plan de restructuration de l'établissement.

Les membres émettent un avis favorable sur le placement de 100 000€ en réserves d'investissement 10682.

#### **RESERVES DE COMPENSATION 106833**

Lors des travaux, il se peut que des chambres soient inoccupées, notamment au rez-de-chaussée, entraînant une perte d'activité. M. PELLETIER propose de placer 50 000 € en réserves de compensation afin de pondérer cette possible perte d'activité.

Les membres émettent un avis favorable sur le placement de 50 000€ en réserves de compensation 106833.

#### **DATE DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU C.V.S.**

M. PELLETIER demande aux membres de définir une date afin de procéder aux élections des représentants du Conseil.

Les membres choisissent la date du 18 octobre 2016.

### QUESTIONS DIVERSES

Mme HUGUIER indique que dernièrement, lors du dîner, Mme ILCEWIEZ n'a pas souhaité de rollmops. Elle a donc demandé du fromage. Un membre du personnel de cuisine le lui a refusé sans raison. Mme DELPIERRE s'est rendue en cuisine afin de donner du fromage à Mme ILCEWIEZ.

M. PELLETIER indique que Mme DELPIERRE a parfaitement agi et demande à Mme MENNE de voir avec Mme ILCEWIEZ de quel agent il s'agissait.

M. PELLETIER propose de publier le compte rendu du Conseil sur le site internet de l'établissement, ainsi que les dates des élections des représentants du Conseil.

M. VERNIEST interroge M. PELLETIER au sujet du projet Skype. M. PELLETIER l'informe qu'un service civique a été recruté à ces fins. M. PELLETIER indique également qu'une convention a été mise en place avec le Secours Catholique. Des bénévoles (3) se rendront ainsi auprès des résidents afin de les familiariser avec ce moyen de communication, mais également pour rendre visite aux résidents qui n'en bénéficient pas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h50.

**LA PRESIDENTE DU C.V.S**  
**MME HUGUIER**

